

République Française  
Département des Vosges  
**LÉPANGES-SUR-VOLOGNE**

**Nombre de membres**

**Séance du jeudi 25 mars 2021**

**en exercice:** 15

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée le 15 mars 2021, s'est réunie sous la présidence de Virginie GREMILLET.

**Présents :** 13

**Votants:** 15

**Sont présents:** Virginie GREMILLET, Philippe PARADIS, Gérard VILLEMIN, Monique AMET, Jessica EMERAUX, Joël FLUCK, Anne-Marie FREUDENBERGER, Audrey HERRMANN, Reynald HONORÉ, Hervé LAHAYE, Dominique PREVOT, Franck RICHARD, Aurélie RINGER

**Représentés:** Wilfried AGATY, Magalie CHASSAING

**Excuses:**

**Secrétaire de séance:** Audrey HERRMANN

Le compte rendu de la séance du 19 février 2021 a été approuvé.

**DE 2021 015: COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET FORÊT**

Madame le Maire présente le compte administratif de l'exercice 2020. Puis elle quitte la salle pour le vote. Monsieur le Premier adjoint prend la présidence.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				25 430.93		25 430.93
Opérations exercice	960.20		17 131.21	19 013.85	18 091.41	19 013.85
Total	960.20		17 131.21	44 444.78	18 091.41	44 444.78
Résultat de clôture	960.20			27 313.57		26 353.37
Restes à réaliser						
Total cumulé	960.20			27 313.57		26 353.37
Résultat définitif	960.20			27 313.57		26 353.37

Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 0

**DE 2021 016: COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET EAU**

Madame le Maire présente le compte administratif de l'exercice 2020. Puis elle quitte la salle pour le vote. Monsieur le Premier adjoint prend la présidence.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	51 060.57			107 572.04	51 060.57	107 572.04
Opérations exercice	32 485.76	113 555.25	81 404.03	98 507.00	113 889.79	212 062.25
<b>Total</b>	<b>83 546.33</b>	<b>113 555.25</b>	<b>81 404.03</b>	<b>206 079.04</b>	<b>164 950.36</b>	<b>319 634.29</b>
Résultat de clôture		30 008.92		124 675.01		154 683.93
Restes à réaliser						
<b>Total cumulé</b>		<b>30 008.92</b>		<b>124 675.01</b>		<b>154 683.93</b>
<b>Résultat définitif</b>		<b>30 008.92</b>		<b>124 675.01</b>		<b>154 683.93</b>

Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 017: COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL**

Madame le Maire présente le compte administratif de l'exercice 2020. Puis elle quitte la salle pour le vote. Monsieur le Premier adjoint prend la présidence.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif comme suit :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	296 318.25				296 318.25	
Opérations exercice	209 944.04	244 044.63	456 116.06	596 813.57	666 060.10	840 858.20
<b>Total</b>	<b>506 262.29</b>	<b>244 044.63</b>	<b>456 116.06</b>	<b>596 813.57</b>	<b>962 378.35</b>	<b>840 858.20</b>
Résultat de clôture	262 217.66			140 697.51	121 520.15	
Restes à réaliser		25 000.00				25 000.00
<b>Total cumulé</b>	<b>262 217.66</b>	<b>25 000.00</b>		<b>140 697.51</b>	<b>121 520.15</b>	<b>25 000.00</b>
<b>Résultat définitif</b>	<b>237 217.66</b>			<b>140 697.51</b>	<b>96 520.15</b>	

Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 018: COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET FORÊT**

Madame le Maire présente le compte de gestion 2020 et précise que celui-ci reprend en tous points pareils, les données du compte administratif 2020. Celui-ci est dressé par le percepteur tout au long de l'année comptable.

Après avoir reçu ces informations, le Conseil municipal, approuve le compte de gestion 2020.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 019: COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET EAU**

Madame le Maire présente le compte de gestion 2020 et précise que celui-ci reprend en tous points pareils, les données du compte administratif 2020. Celui-ci est dressé par le percepteur tout au long de l'année comptable.

Après avoir reçu ces informations, le Conseil municipal, approuve le compte de gestion 2020.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 020: COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET PRINCIPAL**

Madame le Maire présente le compte de gestion 2020 et précise que celui-ci reprend en tous points pareils, les données du compte administratif 2020. Celui-ci est dressé par le percepteur tout au long de l'année comptable.

Après avoir reçu ces informations, le Conseil municipal, approuve le compte de gestion 2020.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 021: AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET FORÊT**

Le Conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour mémoire sur la section de fonctionnement</b>	
Résultat antérieur reporté	25 430.93 €
Résultat de l'exercice 2020	1 882.64 €
Résultat cumulé au 31/12/2020	27 313.57 €
<b>Pour mémoire sur la section d'investissement</b>	
Solde d'exécution antérieur reporté	0.00 €
Solde d'exécution de l'exercice 2020	- 960.20 €
Solde cumulé au 31/12/2020	- 960.20 €
<i>RAR - Dépenses d'investissement</i>	0.00 €
<i>RAR - Recettes d'investissement</i>	0.00 €
<b><u>INSCRIPTION BUDGETAIRE EN 2021</u></b>	
<b>Besoin de financement au 1068</b>	<b>960.20 €</b>
<b>Solde d'exécution reporté</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>26 353.37 €</b>

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 022: AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET EAU**

Le Conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour mémoire sur la section de fonctionnement</b>	
Résultat antérieur reporté	107 572.04 €
Résultat de l'exercice 2020	17 102.97 €
Résultat cumulé au 31/12/2020	124 675.01 €
<b>Pour mémoire sur la section d'investissement</b>	
Solde d'exécution antérieur reporté	- 51 060.57 €
Solde d'exécution de l'exercice 2020	81 069.49 €
Solde cumulé au 31/12/2020	30 008.92€
<i>RAR - Dépenses d'investissement</i>	0.00 €
<i>RAR - Recettes d'investissement</i>	0.00 €
<b><u>INSCRIPTION BUDGETAIRE EN 2021</u></b>	
<b>Besoin de financement au 1068</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Solde d'exécution reporté</b>	<b>30 008.92 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>124 675.01 €</b>

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

#### **DE 2021 023: AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020 - BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice, décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour mémoire sur la section de fonctionnement</b>	
Résultat antérieur reporté	0.00 €
Résultat de l'exercice 2020	140 697.51 €
Résultat cumulé au 31/12/2020	140 697.51 €
<b>Pour mémoire sur la section d'investissement</b>	
Solde d'exécution antérieur reporté	- 296 318.25 €
Solde d'exécution de l'exercice 2020	34 100.59 €
Solde cumulé au 31/12/2020	- 262 217.66 €
<i>RAR - Dépenses d'investissement</i>	0.00 €
<i>RAR - Recettes d'investissement</i>	25 000.00 €
<b><u>INSCRIPTION BUDGETAIRE EN 2021</u></b>	
<b>Besoin de financement au 1068</b>	<b>140 697.51 €</b>
<b>Solde d'exécution reporté</b>	<b>- 262 217.66 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement reporté</b>	<b>0.00 €</b>

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 024: OUVERTURE DE POSTE DES EMPLOIS SAISONNIERS 2021**

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'embaucher deux saisonniers, un pour le mois de juillet et un pour le mois d'août.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte d'embaucher deux saisonniers sur le grade d'adjoint technique territorial pour 35H00 par semaine. La rémunération sera calculée sur l'échelon 1 du grade, soit un indice brut à 354 et un indice majoré à 330.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 025: ACQUISITION DE TERRAIN - MME JACQUEMIN DOMINIQUE**

Madame le Maire fait part aux conseillers de la volonté de sécuriser les arrêts de bus au niveau des cités de la Rue de la Vologne. Pour ce faire, la parcelle suivante est proposée à la commune :

Madame JACQUEMIN Dominique propose de vendre sa parcelle cadastrée :

- AC 211 pour 165 m<sup>2</sup>, après estimation des domaines, à 14 000 euros frais de notaire inclus. L'acte de vente sera rédigé et signé par Maître TIAGO-OHNIMUS de Bruyères.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ACCEPTE la proposition du propriétaire et AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette acquisition.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 026: ACQUISITION DE TERRAINS - RUE DES BAINS**

Madame le Maire rappelle aux conseillers les travaux de réfection de voirie réalisés dans la rue des Bains. Après un découpage des parcelles, il a été nécessaire d'acquérir les parcelles suivantes :

- Parcelle AC 338 pour 153 m<sup>2</sup>
- Parcelle AC 340 pour 24 m<sup>2</sup>
- Parcelle AC 343 pour 33 m<sup>2</sup>
- Parcelle AC 345 pour 29 m<sup>2</sup>
- Parcelle AC 347 pour 79 m<sup>2</sup>
- Parcelle AC 349 pour 18 m<sup>2</sup>

L'ensemble des parcelles a été remis gracieusement à la commune par les propriétaires. Les actes seront rédigés et signés par Maître PETITGENET de Bruyères.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal ACCEPTE la proposition des propriétaires et AUTORISE Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à cette acquisition.

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

### **DE 2021 027: ACHAT DE MATÉRIEL**

Madame le Maire fait part aux conseillers de la nécessité d'acquérir une tondeuse-débrousailluse, une débrousailluse, un souffleur et une batterie avec son chargeur. Madame le Maire, concernée personnellement, sort de la salle de réunion et donne pouvoir à M. PARADIS Philippe 1er Adjoint pour traiter la question.

3 devis sont présentés :

- LG Motoculture  
172 Avenue du Général de Gaulle  
88100 SAINTE MARGUERITE  
**Montant TTC**

**3 679.99 €**

- Henri Georges Motoculture  
268-269 Route Principale  
88470 LA VOIVRE

**Montant TTC**

**4 179.98 €**

- Établissements Henri Gremillet et Fils  
1 Ter Rue de la Ferronnerie  
88600 LÉPANGES SUR VOLOGNE

**Montant TTC**

**3 342.00 €**

Après discussion, le Conseil Municipal décide d'acheter aux établissements Henri Gremillet et Fils pour un montant de 3 342.00 € TTC.

Pour : 14, Contre : 0, Abstention : 0

## **DE 2021 028: OUVERTURE DE CRÉDIT EN INVESTISSEMENT**

Madame le Maire rappelle que les crédits inscrits en investissement en 2020 ne sont pas reconduits automatiquement l'année suivante.

Afin de payer certaines factures reçues en investissement, Madame le Maire demande à ouvrir des crédits en investissement. Ces montants seront intégrés au budget prévisionnel 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE d'ouvrir les crédits de la manière suivante sur le budget principal :

### **Budget Eau**

<b>2156 - Matériel spécifique d'exploitation</b>	<b>210.00 €</b>
<b>2158 - Autres installation, matériel et outillage technique</b>	<b>984.72 €</b>
<b>2315-14 - Installation, matériel et outillage technique</b>	<b>272.40 €</b>

Pour : 15, Contre : 0, Abstention : 0

## **Affaires diverses**

### **1. Sirène**

Après une plainte du voisinage auprès des services de la Préfecture concernant le test de la sirène d'alerte, le Conseil municipal est contraint et forcé de modifier ce test. Celui-ci aura lieu tous les 1er samedis du mois à midi.

### **2. Sécurité routière**

Plusieurs parents signalent la dangerosité des feux tricolores et du passage piéton qui se situe rue de la Mairie et qui permet de rejoindre les écoles.

Une étude a été demandée au bureau d'études Energie Haute Vosges d'Eloyes qui propose l'installation de panneaux triangulaires lumineux, d'aménager des trottoirs avec des barrières de sécurité et un marquage au sol plus important. L'opération s'élèverait à 49 116 euros HT.

### **3. Mairie**

Le bureau d'études SPEI a restitué son projet pour la rénovation de la mairie pour un montant de 526 073 euros HT.

### **4. Château d'eau**

Il faut revoir le traitement de l'eau

Séance levée à 22H45